MORBIHAN

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES
ET DES MOBILITES
Agence Technique
Départementale Nord Est

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°2
Purges localisées et renouvellement
de la couche de roulement

Communes de NOYAL-PONTIVY
KERFOURN et ROHAN

Septembre - Octobre 2026

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2026, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement sur une section de la RD2 entre l'agglomération de NOYAL-PONTIVY et le lieu-dit « Le Salut » en ROHAN, soit du PR 51+460 et 57+570.
Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité des usagers.

Plan de situation

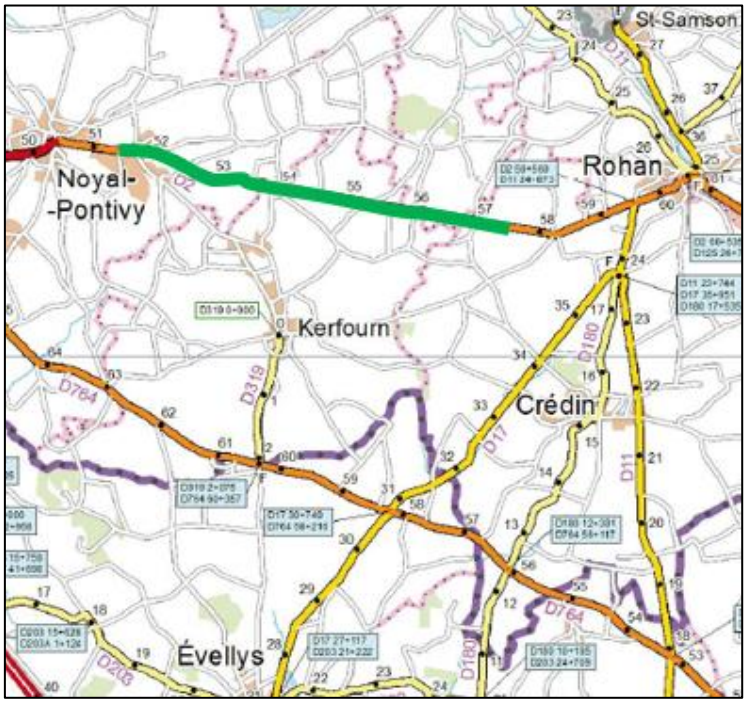

Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan
Maîtrise d'œuvre : Direction des Infrastructures et des Mobilités
(Suivi chantier : ATD Nord Est – SERD de PONTIVY)
Montant de l'opération : 478 000 € TTC
Les travaux seront réalisés par l'entreprise EUROVIA BRETAGNE
Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Les travaux portent sur :

- Le renforcement de la chaussée par des purges localisées (GB)
- La réalisation de la couche de roulement en Béton Bitumineux Semi Grenu (BBSG)

Organisation des travaux de réparation de l'ouvrage

Les travaux démarreront le lundi 28 septembre 2026 pour une durée prévisionnelle de 10 jours ouvrés.

Information et déviations durant les travaux de réparation

Les travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation à partir du 28 septembre 2026 jusqu'à la fin de la mise en œuvre de la signalisation horizontale prévue au plus tard dans le courant de la semaine du 12 au 16 Octobre 2026.

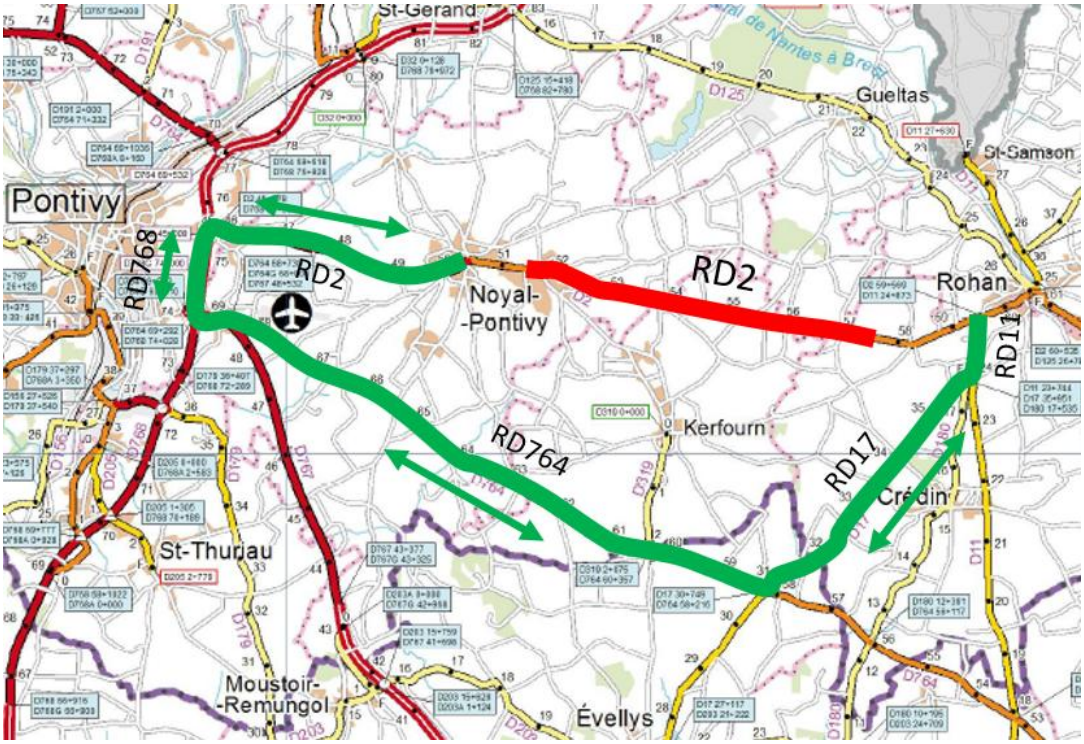

<u>Itinéraires des déviations TOUS VEHICULES :</u> (2 sens de circulation)

RD2 (Rohan) - Giratoire de la Marronnière - RD11 - Giratoire de Sainte Brigitte - RD764 - Kernivinen – RD764 – RD768 - RD2 (Noyal-Pontivy).

L'accès des riverains sera maintenu pendant la durée du chantier.

Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

Les services de transport ont été informés des contraintes et modalités de circulation à prendre en compte durant la période des travaux.

Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des Infrastructures et des Mobilités

Contact avec les élus ou la presse :
Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11 – email : sarah.leborgne@morbihan.fr
Xavier DOMANIECKI (directeur DIM) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental
Ou voie électronique dans la rubrique:
https://www.morbihan.fr/contactez-nous/ ou par mail :
routes@morbihan.fr
Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.